

La lettre des chasseurs charentais N°13

Mes chers amis,

Une nouvelle saison cynégétique commence avec ses aléas, ses émotions, ses déceptions, ses réussites.

Les sociétés qui sont entrées dans le projet associatif petit gibier voient leurs efforts récompensés. Depuis deux ans, on assiste, çà et là, aux prémices du retour du gibier à plume sédentaire sur ces territoires. Des couvées sont observées. Cela prouve bien que, quand on s'en donne les moyens, la réussite peut être au rendez-vous.

Le lièvre semble faire son retour sur beaucoup de sociétés. La fédération a mis en place un suivi de cette espèce après 5 jours de chasse. Les études scientifiques prouvent, en effet, que c'est un laps de temps suffisant pour connaître l'état des populations. Je vous engage, à partir du 9 novembre, à remettre à votre président, le feuillet détachable concernant le lièvre à l'intérieur du carnet de prélèvement toutes espèces. L'analyse permettra, non pas de vous imposer, mais de vous conseiller sur des mesures éventuelles à instituer sur vos territoires, chacun restant libre de suivre les recommandations énoncées.

Le grand gibier se porte bien, trop bien selon certaines personnes. L'été ne fut pas de tout repos. Il a fallu batailler pour conserver nos prérogatives en matière de gestion cynégétique. Nous avons fait des efforts quant au prélèvement de chevreuils, cette année. Je tiens à remercier, ici, tous les territoires qui ont accepté de prendre des bracelets supplémentaires.

Ne nous y trompons pas. Ce n'est pas en multipliant les prélèvements, répartis sur l'ensemble du territoire charentais, que nous résoudrons les problèmes locaux quand ils existent.

Quand, dans certains endroits, des dégâts importants surviennent, c'est bien là, et seulement là, qu'il faut agir. Les concernés, agriculteurs, forestiers, chasseurs, doivent impérativement se mettre autour d'une table et décider, ensemble, des mesures à prendre (répulsif, clôture, prélèvements par tir à l'approche, à l'affût ou en battue, ...) pour rétablir l'équilibre agro sylvo cynégétique sur ces territoires. C'est bien dans un climat apaisé, ou chacun fait preuve d'objectivité et de transparence pour privilégier l'intérêt général que nous obtiendrons des résultats.



Chasseur Côté **Charente**

La fédération a été à l'initiative de réunions qui ont porté leurs fruits, chacun prenant ses responsabilités pour gommer les difficultés.

Une surpopulation de grand animaux n'est ni souhaitable pour l'agriculteur ou le forestier, ni pour l'ensemble des chasseurs charentais qui se trouvent dans l'obligation d'indemniser les dégâts.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes entrés dans une chasse gestion qui nous impose des devoirs. C'est à nous chasseur, de montrer notre capacité à résoudre les problèmes par une prise de conscience de la réalité.

N'en doutez pas, si des difficultés persistent, des moyens seront mis en place (battues administratives, tirs de nuit) pour essayer de les faire cesser. Nous devons tous comprendre que nous sommes en capacité, nous chasseurs, si nous en avons la volonté, de les résoudre et retrouver ainsi, une sérénité dans l'accomplissement de notre loisir.

La chasse est une passion, elle ne doit pas devenir qu'une activité de régulation où nul n'y trouverait son compte. L'abattage, sans discernement, pour arriver à un quota imposé est loin de l'éthique que chaque chasseur doit se forger.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année cynégétique.

**Le Président,
Bruno MEUNIER**



Gérer le plus efficacement possible les populations de grand gibier : une volonté de la fédération des chasseurs de la Charente



Une pression sans précédent est exercée, de manière coordonnée, sur les chasseurs charentais pour limiter au maximum l'impact du grand gibier sur les dégâts agricoles et forestiers, les accidents routiers, ou les réservoirs potentiels de maladies.

Le plan national de maîtrise du sanglier fait actuellement l'objet d'une évaluation, sur l'ensemble du territoire national, cinq ans après sa mise en œuvre.

La fédération départementale des chasseurs de la Charente attend le bilan de cette évaluation avec impatience. En effet, comment comparer un département où ils se prélèvent 3400 sangliers et un

département où il s'en prélève 15 000 ou 20 000 ?.

Chacun comprendra que les mesures à mettre en œuvre ne peuvent être les mêmes.

Heureusement, en matière d'indemnisation des dégâts causés aux cultures agricoles, le législateur et les ministères concernés ont pris soin de préciser dans les moindres détails le système et la méthode d'indemnisation.

Nous demandons des efforts aux chasseurs charentais, nous sommes en train de réfléchir de manière globale à une amélioration du suivi de nos populations pour la gestion du grand gibier reconnue et partagée. Cela ne pourra devenir effectif que dans un cadre de reconnaissance mutuelle des structures et des hommes ou la transparence, le respect des prérogatives des uns et des autres. L'objectivité et l'honnêteté intellectuelle seront les maîtres mots de tous les acteurs, du chasseur sur son territoire aux décideurs au niveau national.

En Charente, des propositions vont être déposées, suite à la venue de spécialistes nationaux en matière de gestion du grand gibier ou de surveillance sanitaire de la faune sauvage.

Amis chasseurs, nous faisons des efforts, nous sommes les seuls à mettre la main à la poche pour financer les dégâts, et pour faire encore plus, seuls des partenariats financiers nous le permettront. Mais dans d'autres domaines concernant la gestion du grand gibier, il semble normal que certains aient des exigences. Celles-ci ne peuvent être reçues et mises en place que si des financements d'accompagnement sont proposés pour nous aider.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet très important pour notre département très prochainement.





Sécurité à la chasse

« Une ambition : être toujours meilleurs »

Au début d'une nouvelle saison cynégétique, le monde de la chasse doit toujours penser « sécurité ».

Le bilan des accidents de chasse de l'année écoulée montre une amélioration :

- ✓ 122 accidents dont 14 mortels (16 l'année précédente)
- ✓ Aucun non chasseur parmi les accidents mortels
- ✓ 25% d'auto-accidents parmi les accidents non mortels
- ✓ La chasse du grand gibier entre pour 63% du nombre total d'accidents et 37% pour le petit gibier.



L'analyse détaillée des accidents mortels permet d'identifier un certain nombre de causes principales :

- ☞ Tir sans identifier
- ☞ Tir en direction de la traque ou sans prise en compte de l'angle des 30°
- ☞ Pas de matérialisation de l'angle de 30°
- ☞ A chaque fois, tir à une distance inférieure à 80m.

Toutes ces circonstances, figurent dans la formation à l'examen du permis de chasser.

La Fédération des Chasseurs de la Charente s'est fortement investie dans la sécurité par le biais du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, de la formation des directeurs de battue, de la formation de groupes de chasseurs...

Nous avons besoin du soutien de l'opinion publique pour pérenniser notre passion.

Pensons toujours à ne pas altérer ce soutien par des comportements coupables et destructeurs d'image.



Etude Socio-Economique :

« La chasse made in France »

La première tranche de résultats globaux sur l'impact économique, social et environnemental de la filière chasse en France vient d'être arrêtée.

Cette étude, confiée au BIPE, entreprise agréée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, utilise une méthode d'évaluation internationalement référencée qui permet d'opérer des comparaisons sectorielles et géographiques.

Les résultats globaux prouvent que la chasse française joue un rôle majeur pour l'équilibre et le développement de nos territoires ruraux, en particulier.

Des références incontestables sont confirmées par cette étude :

- ▶ l'impact économique de la chasse française est de 3,6 milliards d'euros/an ;
- ▶ la chasse apporte 2,1 milliards d'euros/an de valeur ajoutée à l'économie nationale (PIB) ;
- ▶ la chasse crée et maintient 25 800 emplois (ETP) ;
- ▶ la chasse française compte aujourd'hui plus de 1 100 000 participants ;
- ▶ le bénévolat des chasseurs sur les territoires représente 78 millions d'heures chaque année ;
- ▶ le bénévolat éco-citoyen des chasseurs équivaut à 50 000 emplois (ETP) ;
- ▶ chaque chasseur contribue en moyenne et directement à hauteur de 1 136 euros/an à la richesse de notre pays ;
- ▶ pour 70 chasseurs pratiquants, il existe un emploi ;

La chasse française se distingue par l'importance exceptionnelle de son bénévolat éco-citoyen. 500 000 pratiquants donnent à la gestion de la faune sauvage, la préservation des habitats et à la vie de nos villages, l'équivalent de plus de 10 journées par an.

Si le travail ainsi fourni était rémunéré, il pèserait pour 1,6 milliards d'euros par an.



55% des chasseurs sont des actifs. Près de la moitié d'entre eux (47%) a moins de 55 ans. La chasse compte aujourd'hui 25 000 pratiquants. 50% des chasseurs sont concentrés sur quatre grandes régions : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (18%), Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (12%), Nord-Pas-de-Calais, Picardie (10%), Auvergne, Rhône-Alpes (10%).

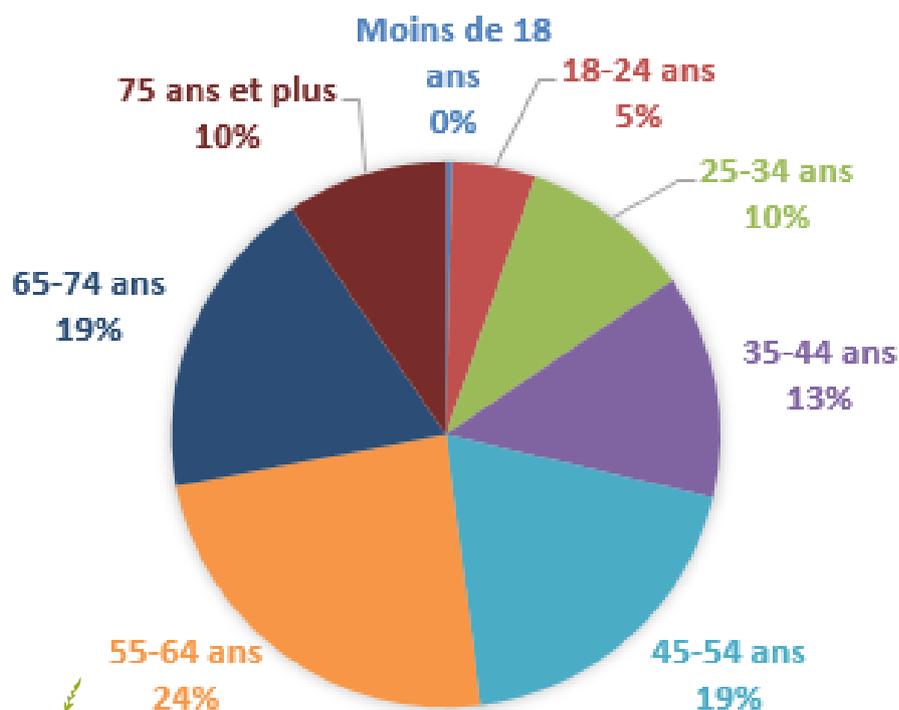
Au travers des premiers résultats globaux de cette étude, la chasse française confirme qu'elle représente une filière dont la vitalité et l'importance économique demeurent essentielles. Sa contribution à l'emploi est un maillon fort de l'équilibre des territoires ruraux. Son apport aux enjeux du développement durable est incontournable.

La suite des travaux, (ex. : détails par département), sera communiquée à l'automne.

Les résultats complets de cette étude seront ensuite mis à disposition, en ligne, pour une consultation en toute transparence.

Cette étude a été initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs, en lien avec l'ensemble du réseau des Fédérations. Elle a reçu le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et celui des organismes suivants : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Interchasse, Fondation François Sommer.

CHASSEURS PRATIQUANTS





ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

Ordre du jour : la réforme territoriale « risques et opportunités à saisir pour la chasse »



A compter de janvier 2016, la France sera découpée en 13 nouvelles régions.

Le Poitou-Charentes sera regroupé avec le Limousin et l'Aquitaine.

L'Etat se réforme avec un renforcement de l'échelon régional et une montée en puissance de la compétence environnementale pour les conseils régionaux et les services déconcentrés des Ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture.

Il est donc normal que les Présidents des Fédérations des Chasseurs, représentants la chasse française adoptent une position sur ce dossier qui représente un enjeu d'avenir pour la pratique de notre loisir.





Votre avis nous intéresse :

Comme chaque année la Fédération des Chasseurs de la Charente organise des réunions cantonales auxquelles chaque chasseur peut participer.

Amis chasseurs, nous vous attendons à l'occasion de la réunion qui aura lieu sur votre canton conformément au tableau ci-dessous.

Septembre 2015

CANTON	ADMINISTRATEUR Du SECTEUR	AGENT DU SECTEUR	DATE	LIEU	H.
MONTMOREAU AUBETERRE	R. RENNETAUD J.D. BONNET	C. BIRONNEAU	LUNDI 28 SEPTEMBRE	Salle des fêtes JUIGNAC	18H30
CHALAIS BROSSAC	R. RENNETAUD J.D. BONNET	D. LALIEVE	MARDI 29 SEPTEMBRE	Salle des fêtes BROSSAC	18H30
MANSLE	G. KUHN P. LAMAZIERE	F. PAPILLAUD	MERCREDI 30 SEPTEMBRE	Salle du Braconnier SAINT-GROUX	18H30

Octobre 2015

CANTON	ADMINISTRATEUR Du SECTEUR	AGENT DU SECTEUR	DATE	LIEU	H.
CONFOLENS NORD et SUD	C. THIBAUD F. PATRIER	S. BERNARD	<i>JEUDI 1er OCTOBRE</i>	Salle du Stade ANSAC SUR VIENNE	18H30
MONTBRON	J.M. PASQUIER	S. PELLETIER J. SALLET	<i>JEUDI 1er OCTOBRE</i>	Salle des fêtes ORGEDEUIL	18H30
CHABANAIS	C. THIBAUD	S. PELLETIER	<i>MARDI 6 OCTOBRE</i>	Salle Municipale PRESSIGNAC	18H30
CHAMPAGNE MOUTON ST CLAUD	C. LHERIDEAU F. PATRIER	S. BERNARD	<i>JEUDI 8 OCTOBRE</i>	Salle en face de la Mairie SAINT CLAUD	18H30
MONTEMBOEUF LA ROCHEFOUCAULD	B. MEUNIER M. BARRAL	S. PELLETIER E. GUILLEMET	<i>JEUDI 8 OCTOBRE</i>	Salle des fêtes ST ADJUTORY	18H30
RUFFEC	G. KUHN P. LAMAZIERE	F. PAPILLAUD	<i>MERCREDI 14 OCTOBRE</i>	Salle des fêtes VIEUX-RUFFEC	18H30
COGNAC Nord et Sud JARNAC SEGONZAC	M. GERON J. BOUTENEGRE	F. MAPPA	<i>MARDI 20 OCTOBRE</i>	Salle des fêtes LES METAIRIES	18H30





LE PERMIS A 0€

« BILAN AU 15 SEPTEMBRE ! »

Depuis le 25 avril 2015, le permis à 0€ est une réalité pour les candidats à l'examen du permis de chasser.

PERMIS ANCIENNE FORMULE

Convoqué à l'examen = 163 candidats
Présents = 150 candidats
Reçus = 110 candidats

Soit 73,33% de réussite

Sur ces 110 reçus :

- 80 reçus au 1er passage (72,72%)
- 24 reçus au 2ème passage (21,81%)
- 6 reçus au 3ème passage (5,45%)

PERMIS A 0€

Convoqués à l'examen = 121 candidats
Présents = 117 candidats
Reçus = 87 candidats

Soit 74,35% de réussite

Sur ces 87 reçus :

- 83 reçus au 1er passage (95,40%)
- 4 reçus au 2ème passage (4,60%)

GENERAL (ancienne formule + permis à 0€)

- Convoqués à l'examen = 284 candidats
- Présents = 267 candidats
- Reçus = 197 candidats

Soit 73,78% de réussite.

- A venir pour 2015 : 233 candidats

- Examens du 28 septembre au 2 octobre 2015 : 103 candidats (dont 15 réinscriptions)
- Examens du 2 au 6 novembre 2015 = 80 candidats (dont 7 réinscriptions)
- Examens du 23 au 27 novembre 2015 = 50 candidats

- En attente pour 2016

- Examens de janvier 2016 = 50 candidats (complet)
- Examens de février 2016 = 50 candidats (complet)
- Examens de mars 2016 = 25 candidats (reste : 10 places)



LE CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE

« PENSEZ A IDENTIFIER VOTRE CARNET ! »

Votre validation

Timbre vote

Timbre vote 2^{me} département en cas de bi-départemental

CARNET PRELEVEMENT BECASSE - 2015-2016
Nom prénom - N° permis
code barre
n° identifiant

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2015-2016

N° 0374384

Informations concernant votre validation

Instructions : Détachez selon les pointillés.....

Coller le timbre bécasse
ici sur votre carnet

Appelez ici le timbre
« Carnet Prélèvement Bécasse »
de votre
titre de validation

**Carnet de
prélèvement
Bécasse
National**

Dès réception du carnet :
Ci-dessus, à l'emplacement prévu à cet effet, collez le timbre « Carnet Prélèvement Bécasse » transmis avec votre titre de validation.

**Réglementation des
prélèvements et des jours
de chasse**
Se référer à l'arrêté
ministériel et aux arrêtés
préfectoraux en cours

**Carnet à retourner
obligatoirement à la
Fédération Départementale ou
Interdépartementale des
Chasseurs qui vous l'a délivré,
avant le 30 juin.**



A L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ !

« Spéciale rentrée scolaire 2015 »

✦ Depuis 1 an, c'est en moyenne 608 élèves qui ont participé aux Ateliers Nature proposés et organisés par la Fédération des Chasseurs de la Charente. Les enseignants et les collectivités locales l'ont sollicité soit durant les Temps d'Activités Périscolaires, soit durant le temps scolaire : découverte des abeilles et de la ruche (école maternelle de Vars et école



maternelle privée d'Aigre); à l'écoute du bois des Mérigots (S.I.V.U Enfance & Jeunesse de L'Isle d'Espagnac).



✦ Toutes ces animations ont donné des idées à leur animatrice Éducation à la Nature, Pauline DILLERIN, sous forme de projets pédagogiques. A partir du mois de septembre 2015, elle lance en plus des Ateliers Nature à la carte, des Projets Pédagogiques qui auront pour objectif d'inscrire les élèves et leurs enseignants dans des projets à moyen ou long terme en créant ou aménageant un « espace biodiversité » dans ou aux alentours de l'école. Il s'agira de mener des observations et des expériences pour permettre à cet espace de le rendre accueillant pour la faune et la flore locales (créer un jardin pédagogique ; construire un hôtel à insectes ; installer des nichoirs ou encore aménager ou créer un arboretum dans la commune).

✦ De plus, pour répondre aux besoins des collectivités locales et permettre à un maximum d'enfants de participer à des activités culturelles et diversifiées, la Fédération des Chasseurs propose des animations et des travaux adaptés sur les temps d'activités périscolaires. Il s'agit d'ateliers nature d'une heure maximum.

Aborder de manière ludique et active la découverte de notre biodiversité, n'est-ce pas là l'objectif de toute association agréée au titre de la protection de l'environnement !

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter
Pauline DILLERIN au 06.72.12.24.22
animation.fdc16@gmail.com**



CHAMPAGNE-VIGNY,

Une société de chasse dynamique !

Située dans le sud-Charente à une quinzaine de kilomètres d'Angoulême, cette petite commune de 800 hectares, comptant 20 chasseurs présidée par Jean-Marie BORGEOY a su s'entourer d'une équipe dynamique de chasseurs, agriculteurs et de propriétaires pour mener à bien diverses actions sur l'amélioration et l'implantation du petit gibier notamment la perdrix rouge (projet associatif petit gibier) et le lièvre (fermeture de l'espèce pendant trois années et aujourd'hui un lièvre par chasseur), tout en ouvrant son territoire à tout type et mode de chasse.

En effet, sur Champagne Vigny on pratique la chasse à tir, la chasse au vol, la chasse à l'arc, l'approche et l'affut, la destruction des nuisibles par piégeage, à tir ou par déterrage également.

Cette société ouvre son territoire aux jeunes chasseurs, à tout type et mode de chasse désirés, moyennant le prix d'une carte à tarif très abordable.

Concernant le petit gibier, le budget annuel pour les lâchers de perdrix rouges et grises a été réorienté vers des lâchers de pouillards en juillet, tout en axant le travail sur une démarche de qualité et une autre éthique de la chasse, avec le même budget.



PLUSIEURS ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE :

★ **Limitation des populations de renards et becs droits (piégeage, tir d'affût et d'approche du renard à partir de juin).**

★ **Amélioration de la qualité du territoire en créant notamment des postes d'agrains hivernaux.**

★- **La réalisation d'un diagnostic de territoire par la fédération, dans le cadre du projet associatif, « doit nous aider à aller plus loin sur le plan environnemental, en partenariat avec les agriculteurs et les municipalités », confie le Président de la Société de chasse.**

CONCERNANT LE GRAND GIBIER :

✓ **7 chevreuils attribués (prélevés en battue ou à l'approche sur les parcelles de vignes subissant des dégâts).**

✓ **Sangliers à l'occasion, du fait de sa faible superficie boisée (80 hectares), prélevés à l'approche et à l'affût.**

Voilà l'exemple d'une société dynamique avec de faibles moyens, peu de chasseurs et une petite superficie qui avec une équipe soudée veut œuvrer pour l'avenir de leur territoire, et la chasse ouverte à toutes et à tous.



Dates à retenir !



Chasseur Côté
Charente



Les rencontres
Saint-Hubert



Fédération Nationale des Chasseurs



**Chasseurs au chien d'arrêt,
une épreuve de terrain pour vous**

**Samedi 17 octobre 2015
SAINT ROMAIN (16)**

**Rencontre de chasse pratique
pour tous les chasseurs accompagnés de leur
chien d'arrêt ou de leur spaniel LOF ou NON LOF**

Le duo effectue un parcours sur lequel le jury apprécie l'éducation cynégétique, la prudence, la sportivité, la façon d'explorer le terrain de chasse, la conduite du chien et le tir du chasseur.

Contact & inscription : **Didier TEXIER**

05.45.21.03.36

06.71.15.65.03

dtexier@live.fr



Fédération des Chasseurs de la Charente

Bulletin d'inscription

Nom, Prénom :

Adresse complète :
.....
.....

Téléphone : ____-____-____-____ - mail@.....

Nom du chien (+ affixe) :

Race : Sexe : M F

Tatouage : N° LOF :

Chien non inscrit au LOF

Catégorie : Chasseur chien d'arrêt Chasseur spaniel chasseur trialisant

Chasseresse Chasseresse trialisant juniors (-20 ans)

Merci de joindre un chèque de 25 euros à pour les frais d'inscription.

Inscription gratuite pour les juniors.

Réservation des repas

Nb de casse croûte + repas x 20 euros = euros

Merci de joindre un chèque pour le(s) repas.

**Etablir 2 chèques : 1 pour l'inscription 25€ à l'ordre FDC16
et 1 pour le(s) repas à l'ordre société de chasse de St ROMAIN
Les résultats seront donnés à l'issue du repas**

Penser à avoir des munitions acier en cas de zone humide merci

Bulletin d'inscription à retourner pour le 10 octobre 2015.

TEXIER Didier Boisbeaudrant 16140 Saint FRAIGNE

Tél : 05-45-21-03-36 ou 06-71-15-65-03

Mail : dtexier@live.fr

St Médard-Viville

La société de chasse de St Médard-Viville organise le :

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015

journée chasse à l'arc

PROGRAMME :

- **Matin : Battue au chevreuil (2 chevreuils possibles)**
- **Midi : Déjeuner organisé par la société de chasse**
- **Après midi : Chasse au lièvre (3 lièvres possibles)**

Tarif de la journée : 20€ (repas compris)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mr Jean-Luc PERES : 06.82.01.81.52

Minimum : 20 archers

Maximum : 30 archers





Field-trial sur bécasses 20

En Forêt de La Mothe-Clédou

SALLE DES FÊTES DE CHARRAS - 16380 CHARRAS

DECEMBRE
2015



conception Belles Mollies



ORGANISATEURS:



CONTACTS: JOUMIER Jean-François - Tél.: 06 88 97 78 82 - joumier.jf@gmail.com

FARET Joël - Tél.: 06 73 38 16 83 - faret.joel@wanadoo.fr - Site officiel: www.cunca.fr

Avec le soutien du Conseil Départemental de la Charente

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT